

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°19S0036 - Eglise Saint-Pierre de Flers-Bourg travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture - Lot 7 - Avenant n°5

N° : VA_DEC2025_6
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

R2194-2 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société S.A.R.L Jean VANDENSRIESSCHE, Pars d'Activités de la Gare, 29 rue du Creuzot, à Croix (59170), titulaire du lot 7, Peinture – enduits – nettoyage du marché église Saint Pierre de Flers-Bourg, un avenant n°5 pour tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Sont ajoutées aux prestations initiales du marché :

- Prises d'empreintes : 475,00 € HT
- Fabrication du moule en atelier : 1 462,50 € HT
- Fabrication de la pièce nécessaire en atelier : 725,00 € HT
- Mise en œuvre sur le site : 1500,00 € HT

Soit au total une plus-value de 4 162,50 € H.T

Montant du marché : 45 851,20 € H.T

Avenant n°1 : avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux.

Avenant n°2 : avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux.

Avenant n°3 : 14 498,92 € H.T

Avenant n°4 : 16 666,67 € HT

Avenant n°5 : 4 162,50 € HT

Nouveau montant du marché : 81 179,29 € HT représentant une hausse de 77,05%.

Le présent avenant prend effet à sa date de notification.

Imputation budgétaire : Opération 201612 – 2313.020.2200 EGBOURG

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 3 janvier 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

Date AR Préfecture :

